



JOURNAL en Bref



Municipalité de Saint-Côme - **Juin 2021**



Coop Jardinons avec Jasmin Lafortune
Pour petits et grands !

Voir page 15

GRATUIT



Parc d'habiletés pour vélo de montagne

Voir page 15

SONDAGE À REMPLIR

VOUS AVEZ 50 ANS ET PLUS?
VOUS SOUHAITEZ VIEILLIR EN SANTÉ DANS VOTRE MUNICIPALITÉ?
NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS !

Voir pages 9 à 14




St-Côme en bleu

Toutes les informations vous seront transmises par courrier en juin. Surprise !

Chères Cômieres, chers Cômiers,



Enfin, le ciel semble s'éclaircir un peu pour laisser place à des jours meilleurs après plus d'une année d'efforts considérables et de privations extraordinaires. Un dernier petit sprint et nous pourrions finalement espérer reprendre nos habitudes et retrouver une vie normale quelque part cet automne.

La pandémie n'aura par contre pas réussi à retarder le travail et les réalisations dans le monde municipal, notre village est en pleine effervescence et les projets abondent. Les choses bougent à la vitesse grand V avec des dossiers tous plus intéressants les uns que les autres.

Plusieurs d'entre eux seront en cours et se concrétiseront cet été dans la municipalité, autant des travaux routiers que d'infrastructure et nous vous remercions à l'avance pour votre patience et votre tolérance envers ceux qui effectueront les travaux qui, peut-être, vous occasionneront quelques petites pertes de temps.

Pour n'en nommer que quelques-uns, nous procédons actuellement à la réfection complète de la Station de pompage des eaux usées située à la sortie du village et communément appelée la station chez Mme Maurice Rivest, un projet de 300 000 \$ financé entièrement par la subvention de la taxe d'accise. Les travaux de réfection du barrage du Lac Côme vont, quant à eux, débuter en juillet et se poursuivre jusqu'en octobre. Le chemin par la rue André Leclerc sera fermé à la hauteur du numéro civique 640, et ce, pour toute la durée des opérations. Nos équipes vont continuer les travaux de réparation des trottoirs et à partir de la fin juin, nous procéderons au prolongement du trottoir jusqu'au Marché Tradition. De nombreux travaux de réfection de chemins seront aussi en cours pour respecter notre objectif quinquennal de remettre à niveau notre réseau routier.

Les enseignes d'accueil et de bienvenue à l'entrée et aux limites de notre village, devenues désuètes avec les années, seront refaites, pour intégrer la nouvelle signature de Saint-Côme. Ce projet sera financé à 80 % par le FRR volet 2.

Le Conseil municipal s'est aussi penché sur les limites de vitesse dans plusieurs rangs et secteurs résidentiels de notre village pour s'assurer que la sécurité des citoyens et de nos enfants soit une priorité.

Suite à la formation d'un comité aviseur et de plusieurs recommandations émanant de ce comité, et suite à une consultation publique tenue de façon virtuelle le 27 avril dernier devant plus d'une centaine de personnes, nous avons adopté le 10 mai dernier un règlement administratif encadrant les résidences de tourisme dans le but de contrôler les locations court terme afin de permettre une cohabitation agréable et conviviale entre les résidents permanents et les personnes désireuses de venir profiter de notre municipalité pour une période plus restreinte. Je vous invite à aller le consulter sur le site de la municipalité sous l'onglet Tourisme - Rencontre - Résidence de tourisme.

Au risque de me répéter, j'aimerais vous mentionner de nouveau mes conseils printaniers et vous remercier de maintenir notre village propre et attrayant, dans un souci de respect envers nos voisins. Il est important de conserver nos terrains propres et exempts d'accumulation de toutes sortes. Certains d'entre vous diront « *Oui, mais on est chez nous* » et vous avez tout à fait raison. Mais n'oubliez jamais que votre liberté se termine où commence celle des autres et c'est une question de respect pour votre entourage qui déploie tant d'efforts pour nous rendre de plus en plus beau. Tout le monde est désireux de vivre dans un milieu propre, de concert avec la nature et l'environnement magnifique qui nous entoure.

Pour conclure, je me dois de souligner l'effort considérable que font nos étudiants durant toute l'année scolaire. Nous sommes fiers de l'énergie que vous déployez et nous vous encourageons à persévérer dans l'atteinte de vos objectifs. Vous serez les adultes de demain sur qui nous pourrions compter pour continuer d'avancer et de nous développer. « *N'allez pas là où le chemin peut mener. Allez là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace.* »

Je vous souhaite de passer une excellente période estivale, bonnes vacances et bonne fête des Québécois !


Martin Bordeleau, maire

DANS CE NUMÉRO :

Monde municipal	2-6
Environnement	7
Loisirs, culture et organismes	8-17
Nos bons coups	18
Divers	18-19
Section commerciale	19-20



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e Rue

Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

Téléphone : 450 883-2726

Télécopieur : 450 883-6431

Courriel: info@stcomelanaudiere.ca

Site: www.stcomelanaudiere.ca

Martin Bordeleau, maire	7361
Marie-Claude Couture, directrice	7315
Josianne D. Mainguy, loisirs	7338
Vincent Côté, urbaniste	7331
Kalina Laroche, comptable	7332
Pierre Champoux, inspecteur	7337
Anny Mondor, réceptionniste	7301
Isabelle Venne, adjointe administrative	7302

Clinique médicale 7333

DATES À RETENIR

CINQ PARUTIONS POUR LE JOURNAL EN BREF

Tombée :	Sortie :
5 janvier	1 ^{er} février
5 mars	1 ^{er} avril
5 mai	1 ^{er} juin
5 août	1 ^{er} septembre
5 octobre	1 ^{er} novembre

bref@stcomelanaudiere.ca

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Veillez noter que l'Hôtel de Ville rouvrira ses portes à compter du lundi 31 mai. Nous serons heureux de vous accueillir à nouveau !

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas votre troisième versement de taxes le 15 juillet prochain.

OBLIGATION DE SE MUNIR DE BACS ROULANTS POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

En avril dernier, les résidents de Saint-Côme ont reçu un communiqué visant à les informer que les bacs roulants pour les matières résiduelles et recyclables sont désormais obligatoires.

De façon générale, nous préconisons l'utilisation d'un bac noir ou vert pour les matières résiduelles et d'un bac bleu pour les matières recyclables. Si vous détenez déjà ce type de bac, les employés municipaux apposeront un autocollant directement sur vos bacs lors de leur tournée qui débutera en juillet prochain. Libre à vous de vous procurer des bacs d'une capacité de 240 ou de 360 litres. Cette nouvelle méthode favorisera la collecte porte-à-porte et diminuera grandement l'utilisation des conteneurs collectifs qui sont souvent surchargés et mal utilisés



VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Au Québec, selon le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées, il faut effectuer la vidange d'une fosse septique aux deux ans pour une résidence principale et aux quatre ans pour une habitation saisonnière. Merci d'envoyer votre preuve de vidange à l'Hôtel de ville, soit en apportant une copie ou la faisant parvenir par courriel à notre Inspecteur municipal M. Pierre Champoux à l'adresse inspecteur@stcomelanaudiere.ca

RÈGLEMENT AFIN D'ÉVITER LE GASPILLAGE DE L'EAU POTABLE

Le 13 juillet 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement 655-2020 ayant pour objet d'éviter le gaspillage de l'eau potable dans les secteurs desservis par le service d'aqueduc municipal. Ce règlement encadre les périodes d'arrosage afin de restreindre la consommation d'eau à des plages horaires spécifiques lorsque les citoyens utilisent des arroseurs automatiques. De plus, ce règlement interdit le lavage des entrées et des espaces de stationnement à l'aide de l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal. Vous le trouverez sur notre site Web (www.stcomelanaudiere.ca) sous l'onglet Municipalité - Règlements.

SERVICES DE SANTÉ OFFERTS À SAINT-CÔME

- Lundi :** Prélèvements sanguins par l'infirmière du CLSC
Prenez rendez-vous : 450 883-2726, poste 7333
Consultations médicales avec rendez-vous - Dr Hertling *
- Mardi :** Infirmière en milieu rural par l'infirmière du CLSC
Prenez rendez-vous : 450 886-3861, poste 250
Consultations médicales avec rendez-vous - Dr Hertling *
- Mercredi :** Consultations médicales avec rendez-vous
Dr Hertling *
- Jeudi :** Consultations médicales avec rendez-vous
Dr Hertling *
- Vendredi :** Consultations médicales sur rendez-vous *

* Rendez-vous avec Dre Ménard-Godin, jours et horaires variables

Les consultations médicales sont offertes sur rendez-vous pour les patients réguliers de la clinique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Prenez rendez-vous en composant le 450 883-2726, poste 7333.

Vous êtes inquiet pour votre santé ou celle d'un proche ?

Si votre état de santé physique ou mentale, ou celui d'un proche vous inquiète,
adressez-vous à : Info-Santé / Info-Social au 811

Une infirmière et un intervenant social sont disponibles
24 heures par jour / 7 jours par semaine.

**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

Vous êtes âgé de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?

Soins et services offerts (sur rendez-vous seulement)

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles

Services gratuits

**Pour prendre
rendez-vous**

Composez le
450 886-3861

DES CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ...

Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais l'appareil et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie s'il n'est pas installé, utilisé et entretenu correctement.



Pour être utilisé de façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

- À l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;
- Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- À une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.);
- Bien raccordé à sa bonbonne.

À chaque utilisation, vous devez :

- Ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
- Ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert;
- Éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- Surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
- Ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
- Fermer le robinet de la bonbonne de gaz;
- Lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.

Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

Chaque fois que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre barbecue, vous devez :

- Vérifier l'étanchéité des conduits;
- Nettoyer tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil;
- Vérifier que la flamme produite est bleue;
- Vous référer à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Une accumulation de gaz représente un risque d'explosion. Pour faciliter la détection des fuites de gaz, une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane.

Transport et entreposage

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

- Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre...
- Entrepochez toujours vos bonbonnes à la verticale et dehors, en toutes saisons. Ne les entrepochez jamais dans un espace fermé comme un cabanon ou un garage.
- Entrepochez les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente.
- Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.
- Rapportez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane ou à l'écocentre.



Consignes de sécurité pour les feux extérieurs



En vertu du **règlement 644-2019** en vigueur, voici un rappel des règles de sécurité pour les feux extérieurs. Seuls les feux suivants sont permis.

Feu d'agrément : feu de joie dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 1 mètre X 1 mètre (3 pieds X 3 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS**, **MODÉRÉ** et **ÉLEVÉ** (sous réserve de restriction supplémentaire).

Permis non obligatoire

Feu de nettoyage : dont le but est de détruire un amas de branches, d'arbres et de feuilles mortes sur un terrain privé dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 3 mètres X 3 mètres (10 pieds X 10 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS** et **MODÉRÉ**.

Permis obligatoire gratuit au Bureau d'Accueil Touristique (450 883-2730) ou à l'Hôtel de ville (450 883-2726) durant les heures d'ouverture.

Pour connaître le degré de danger d'incendie, vous pouvez vous référer au site Web de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), <https://sopfeu.qc.ca/> ou au site Web de la Municipalité de Saint-Côme : www.stcomelanaudiere.ca

Règles de sécurité :

- La personne responsable du feu doit demeurer sur les lieux en tout temps.
- Le feu doit être complètement éteint avant de quitter les lieux.
- Avoir à portée de la main l'équipement pour assurer le contrôle du feu en tout temps.
- Ne doit pas nuire au voisinage ou à la circulation routière.
- Seules les matières suivantes peuvent être brûlées : feuilles mortes, branches et arbres. Aucun matériau de construction n'est permis.
- Distance minimale de 4 mètres (13 pieds) de toute construction et de 3 mètres (10 pieds) des limites de propriété.
- Aucun feu n'est permis lorsque le degré de danger est à « **TRÈS ÉLEVÉ** et **EXTRÊME** ».
- Le permis peut être sujet à révocation si les conditions météo changent.

Aucun permis de brûlage pour développement commercial ou industriel n'est émis par le Service de sécurité incendie ou la Municipalité de Saint-Côme pour les feux de développement. Ce permis doit être demandé à la SOPFEU (1 800 567-1206).

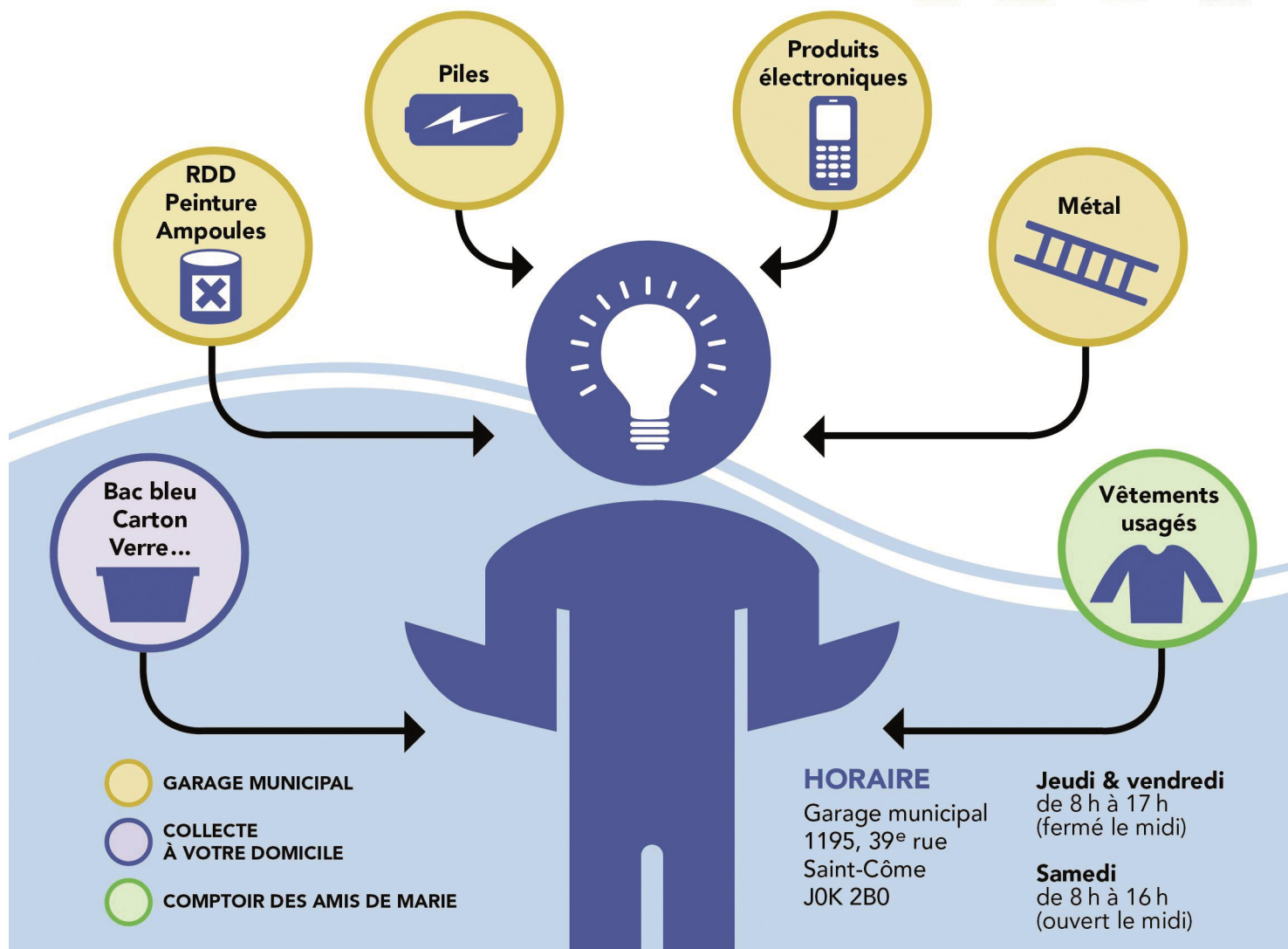
Votre service de sécurité incendie



LÉGENDE

BAS	
MODÉRÉ	
ÉLEVÉ	
TRÈS ÉLEVÉ	
EXTRÊME	

JE VEUX FAIRE MA PART: JE RÉCUPÈRE!



SERVICE DES CONTENEURS

Le garage municipal est situé au 1195, 39^e Rue. Il est ouvert jeudi et vendredi de 8 h à 17 h (fermé de 12 h à 13 h) et samedi de 8 h à 16 h (ouvert le midi).

MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE & RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Ces matériaux étant des polluants importants, la Municipalité offre un service de récupération. Vous pouvez en disposer gratuitement au Garage municipal durant les heures d'ouverture du service des conteneurs situé au 1195, 39^e Rue.

Loisirs, culture & organismes

TOURNOI DE BALLE FAMILIAL DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-CÔME



Malheureusement encore cette année, la pandémie nous oblige à annuler la tenue du tournoi de balle familial annuel.

C'est avec beaucoup de regret que nous devons prendre cette décision, mais ce n'est que partie remise, en espérant que l'an prochain sera plus favorable.



Votre participation à cet évènement est grandement appréciée, et nous avons très hâte de vous retrouver en grand nombre.

Bonne saison estivale, soyez prudents.

Les pompiers de Saint-Côme



CLUB FADOQ BELLE-MONTAGNE

L'assemblée générale annuelle du club Fadoq Belle Montagne Saint-Côme se tiendra le 29 juin 2021 en mode virtuel via la plate-forme Zoom. Tous les membres sont invités à participer.

Inscription obligatoire au : 450 759-7422

Michel Gauthier

SOCIÉTÉ DES PARCS RÉGIONAUX DE LA MATAWINIE

Les passes citoyennes 2021 sont disponibles dès maintenant au Vieux Presbytère / Centrale de réservation (1661-A, rue Principale). Cette passe est offerte à tous les résidents de Saint-Côme et vous permet d'avoir accès gratuitement aux sentiers pédestres/raquettes dans le Parc régional de la Chute-à-Bull et celui de la Forêt Ouareau. Vous bénéficierez également d'un rabais de 50 % sur votre accès journalier au Parc des Sept-Chutes.

Pour vous la procurer, il vous faut une preuve de résidence. (Ex. : compte de taxes municipales ou pièce d'identité avec votre photo et votre adresse).

Pour plus d'informations :
450 883-2730



BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque municipale est ouverte :

- **Mardi de 18h30 à 20h30**
- **Jeudi de 13h30 à 17h30 et de 18h30 à 20h30**
- **Samedi de 10h à midi**

**** NOUVEAU ****

Vous pouvez dès maintenant rapporter vos livres en les laissant dans la toute nouvelle chute à livres installée à l'extérieur tout près de la Bibliothèque municipale.



DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

CONSULTATION DES PERSONNES AÎNÉES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Il est possible de compléter le sondage en format électronique en vous rendant au : www.developpementmatawinie.org/sondagemada

Dans le cadre de sa démarche Municipalités amies des aînés (MADA), votre municipalité, soutenue par un comité de pilotage présidé par M. Guy Laverdière, souhaite **consulter les personnes âgées de 50 ans et plus** durant la période du 7 au 28 juin.

Le but poursuivi par ce sondage est de mieux déterminer les améliorations nécessaires aux personnes âgées afin de leur permettre de participer pleinement à toutes les sphères de la vie en société.

VOS RÉPONSES SONT ANONYMES ET TRÈS IMPORTANTES POUR NOUS. Elles nous permettront d'adapter les actions municipales aux besoins de notre population.

À des fins pratiques, le terme « aîné » utilisé ici désigne toute personne de 50 ans et plus, et le genre masculin désigne aussi bien les femmes, les hommes ainsi que les personnes non binaires.

Le tout est rendu possible grâce à la MRC de Matawinie ainsi qu'au soutien financier du gouvernement du Québec (Secrétariat aux aînés).

Une fois complété, veuillez retourner ce sondage à l'adresse suivante : au Vieux presbytère situé au 1661-A, rue Principale à Saint-Côme ou dans le passe-lettres de l'Hôtel de Ville situé au 1673, 55^e Rue.



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

THÈME 1 : IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

Merci d'encercler les réponses correspondantes.

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Genre :<ol style="list-style-type: none">a. Hommeb. Femmec. Autred. Préfère ne pas répondre
2. Dans quel groupe d'âge êtes-vous ?<ol style="list-style-type: none">a. 50-59 ansb. 60-69 ansc. 70-79 ansd. 80 ans et +
3. Habitez-vous :<ol style="list-style-type: none">a. Dans le cœur du villageb. En périphérie | <ol style="list-style-type: none">4. Êtes-vous :<ol style="list-style-type: none">a. Un résident permanentb. Un résident saisonnier
5. Êtes-vous :<ol style="list-style-type: none">a. À la retraiteb. Sur le marché du travailc. En télétravail
6. Est-ce que vous habitez :<ol style="list-style-type: none">a. Seul (e)b. Avec un conjoint / une conjointec. Avec un ou des membres de ma familled. Avec une personne ne faisant pas partie de ma famille |
|---|--|

THÈME 2 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

7. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

Respect et inclusion sociale						
Dans ma municipalité...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Ça ne m'intéresse pas
... les aînés sont traités avec respect, courtoisie et bienveillance						
... en tant qu'aîné, j'ai un fort sentiment d'appartenance envers ma municipalité						
... les activités, fêtes populaires et événements répondent aux besoins et aux préférences des aînés						
... les aînés ont accès à des activités à des coûts accessibles (sociales, loisirs...)						
... il y a des activités qui permettent aux générations jeunes et âgées de se côtoyer et de discuter						

8. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

Respect et inclusion sociale						
Dans ma municipalité, voici les raisons pour lesquelles les aînés ne participent pas aux activités (ex. : danse, cours divers)	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Ça ne m'intéresse pas
Les horaires (journée de la semaine ou l'heure)						
Le transport pour s'y rendre						
Pas accès à l'information						
Les coûts						
La gêne						
Le manque d'intérêt ou de motivation à sortir						
Autre : _____						

9. Avez-vous envie de vous impliquer socialement dans votre municipalité ?
Merci d'encercler les réponses qui correspondent à votre pensée.

- Bénévolat
- Mentorat
- Cuisine collective
- Groupe d'entraide
- Journée dédiée à l'environnement
- Aide aux personnes pour leurs emplettes
- Non je n'ai pas envie de m'impliquer socialement
- Autre :

THÈME 3 : LOISIRS

10. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

Loisirs						
Dans ma municipalité, dans un contexte idéal hors pandémie...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Ça ne m'intéresse pas
... j'ai des occasions de participer à des activités artistiques (ex. : danse, chant, peinture, vannerie)						
... les loisirs sportifs adaptés aux aînés sont diversifiés et nombreux (ex. : pétanque, quilles, yoga, marche, sports d'équipe, etc.)						
... les livres et les activités offertes à la bibliothèque municipale répondent bien à mes besoins et mes goûts						

11. Selon vous, quelles seraient les deux activités pour les aînés à développer en priorité dans votre municipalité?
Merci d'encercler les réponses qui correspondent à votre pensée.

- a. Rencontres intergénérationnelles
- b. Conférences et cours sur divers sujets
- c. Activités de plein air
- d. Activités culturelles
- e. Autres : _____

THÈME 4 : HABITATION ET MILIEU DE VIE

12. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

Habitation et milieu de vie						
Dans ma municipalité...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Ça ne m'intéresse pas
... j'ai facilement accès à des ressources pour m'aider avec les petits travaux intérieurs (ex. : peinture, réparation mineure...)						
... j'ai facilement accès à des ressources pour m'aider avec les petits travaux extérieurs (ex. : déneigement, lavage de vitres...)						
... j'ai facilement accès à l'information sur les résidences pour aînés à proximité						
... j'ai facilement accès aux services et aux commerces dont j'ai besoin, à proximité de chez moi (ex. : pharmacie, garage, épicerie, caisse...)						
... s'il y avait une résidence pour aînés à Saint-Côme, je serais intéressé d'y habiter						

13. Si vous ressentiez un jour la nécessité de vivre dans une autre habitation mieux adaptée à vos besoins, quelle préférence auriez-vous? SVP, cochez un (1) seul choix parmi les possibilités suivantes :

- a. Je n'ai pas encore réfléchi à la question de mes futurs besoins en habitation
- b. Je préférerais adapter la maison (ou le logement) où je vis actuellement (intergénérationnelle)
- c. Je préférerais vivre dans une résidence (ou foyer) pour personnes âgées où on offre des services (ex. : repas, soins infirmiers, aide domestique)
- d. J'ai commencé à réfléchir à cette question, mais j'aurais besoin d'avoir davantage d'informations sur les possibilités qui s'offrent dans ma municipalité (ou ailleurs) avant d'exprimer ma préférence

14. EN VIEILLISSANT, quels éléments vous permettraient ou vous inciteraient à demeurer dans votre municipalité?
Listez par ordre d'importance 1, 2, 3,

- a. Mon sentiment d'appartenance
- b. Rester près de ma famille ou amis
- c. Les activités sociales
- d. L'accessibilité à tous les services dont j'ai besoin
- e. Le sentiment d'être en sécurité
- f. Un logement adapté
- g. Autre : _____

THÈME 5 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

15. Veuillez indiquer si selon vous les bâtiments suivants vous sont accessibles ou non.

Espaces extérieurs Bâtiments publics	Accessible	Non accessible	Je ne sais pas
Hôtel de ville			
Bibliothèque			
Patinoire et tennis extérieurs			
Gymnases et salles de sports intérieurs			
Places publiques (ex. : planchers de danse extérieurs, lieux de repos, Parc de l'Harmonie, etc.)			
Parcs et sentiers de randonnée			
Église et cimetière			
Centres communautaires, locaux des associations et clubs pour aînés			
Rues, trottoirs, passages piétonniers et pistes cyclables			

16. Êtes-vous satisfaits de nos parcs et espaces publics ?
Merci d'encrer la réponse qui correspond à votre pensée.

- a. Oui
- b. Non

THÈME 6 : SÉCURITÉ

17. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

Sécurité						
Dans ma municipalité...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Ça ne m'intéresse pas
Je me sens en sécurité dans mon quartier ou mon voisinage						
Est-ce que je dispose des informations nécessaires pour m'aider lors de situation d'urgence (ex. : inondations, incendies, eau potable) ?						
Je saurais où m'adresser pour rapporter une situation d'abus ou de maltraitance envers une personne aînée						
Selon vous, quelles seraient les deux priorités pour mieux assurer la sécurité des aînés dans votre municipalité?	1. _____		2. _____			

THÈME 7 : TRANSPORT ET MOBILITÉ

18. Quel est votre degré de satisfaction envers les moyens de transport que vous utilisez?
Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

Moyens de transport	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Je ne l'utilise pas	Ça ne m'intéresse pas
Taxibus						
Transport adapté (pour personnes handicapées ou à mobilité réduite)						
Covoiturage (local ou hors de votre municipalité)						
Service d'accompagnement bénévole						

19. À quelle fréquence utilisez-vous les moyens de transport suivants?

Moyens de transport	Très souvent	Assez souvent	Rarement	Jamais	Je n'en ai pas
Votre voiture personnelle					
Votre quadriporteur / triporteur					
Votre moto ou mobylette					
Votre vélo ou vélo électrique					
Le véhicule d'un proche (famille ou ami) qui vous reconduit					
Taxibus					
Transport adapté					

20. Vous arrive-t-il d'utiliser la marche comme moyen de vous rendre à des rendez-vous, à des commerces ou pour vos loisirs ? Merci d'encrer la réponse qui correspond à votre pensée.

a. Oui b. Non

21. Selon vous, quelles seraient les deux priorités pour mieux assurer vos déplacements sur le territoire

1. _____ 2. _____

THÈME 8 : INFORMATION ET COMMUNICATION

22. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

Information et communication						
Dans ma municipalité...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Ça ne m'intéresse pas
... il est facile pour moi d'avoir accès à un ordinateur ou à autre appareil électronique						
... il est facile pour moi d'avoir accès à des cours d'initiation à l'ordinateur						
... il est facile pour moi d'obtenir l'information que je recherche à propos d'un service municipal (travaux publics, bibliothèque, loisirs...)						
... il est facile pour moi d'obtenir les informations sur les services communautaires						

Les choix se poursuivent sur la page suivante...

... il est facile pour moi d'obtenir les informations sur les services publics s'adressant aux aînés (Pension de sécurité de la vieillesse, assurance médicaments, services de la Société d'assurance automobile du Québec)						
... je suis convenablement informé à propos des activités et des événements qui sont organisés pour les aînés						

23. Quels sont les moyens que vous utilisez le plus souvent pour trouver les informations dont vous avez besoin ? Merci d'encrer les réponses qui correspondent le mieux à votre pensée.

- | | |
|---------------------|---|
| a. Journal En Bref | f. Panneau électronique |
| b. Journal L'Action | g. Page Facebook |
| c. Encarts postaux | h. Site Internet |
| d. Radio | i. Directement à la réception de l'Hôtel de Ville |
| e. Télévision | |

THÈME 9 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

24. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ? Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à votre expérience des services de santé et des services sociaux offerts dans votre municipalité ou votre territoire.

Santé et services sociaux						
Dans ma municipalité ou à proximité	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Ça ne m'intéresse pas
... j'ai facilement accès à des professionnels de la santé (médecin, dentiste, soins infirmiers, etc.)						
... les aînés ont rapidement accès aux services de soutien à domicile dont ils ont besoin (ex. : popote roulante, entretien ménager, aide au bain, etc.)						
... différentes activités sont offertes pour encourager les saines habitudes de vie (ex. : exercice, nutrition, etc.)						

25. Parmi les thèmes abordés dans le présent sondage, identifiez les 3 thèmes prioritaires que nous devrions prendre en considération dans la Municipalité?

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| a. Respect et inclusion sociale | e. Transport et mobilité |
| b. Loisirs | f. Sécurité |
| c. Espaces extérieurs et bâtiments | g. Information et communication |
| d. Habitation et milieu de vie | h. Santé et services sociaux |

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce sondage. Vous pouvez maintenant le rapporter au Vieux presbytère situé au 1661-A, rue Principale à Saint-Côme ou dans le passe-lettres de l'Hôtel de Ville situé au 1673, 55^e Rue.

Si vous avez des suggestions particulières ou des projets dont vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Josianne D. Mainguy, Directrice loisirs, culture, tourisme au 450 883-2726, poste 7338.



Loisirs, culture & organismes

PARC LOUIS-PHILIPPE-DE GRANDPRÉ

Corvée du Printemps

Au moment de lire ces lignes, la Corvée de nettoyage et d'entretien du printemps dans les sentiers aura eu lieu. C'est un départ rapide pour la saison 2021 qui a été rendu possible par un printemps hâtif et un hiver relativement doux. L'équipe de bénévoles travaille fort pour offrir un réseau de sentiers intéressants et on demande la collaboration des cyclistes pour le maintenir ainsi. Un petit rappel des règles de base en sentiers.



- Après une forte pluie, on patiente une douzaine d'heures avant d'utiliser les sentiers.
- Le cycliste qui monte un sentier à priorité sur celui qui descend (plus facile de repartir en descendant...)
- Lors d'arrêts pour discuter (ça arrive souvent...), laissez un bon espace pour ne pas bloquer le sentier.
- La grande majorité des sentiers est à double sens, soyez prudents aux endroits où la visibilité est réduite.
- Si vous observez une situation à risque (arbre tombé ou autre), SVP contactez les bénévoles via la page Facebook "Vélo de Montagne St-Côme".

Parc d'habiletés du village

Le Parc d'habiletés est de plus en plus connu et utilisé par les jeunes et moins jeunes et c'est une excellente nouvelle. On demande aux parents de jeunes enfants d'être présents lorsque leurs enfants s'y amusent (et pourquoi pas d'apporter leurs vélos aussi !)



Pour ceux qui ne le connaissent pas, le Parc est situé juste à gauche de la patinoire et derrière le champ de balle molle du village.



COOP JARDINONS AVEC JASMIN LAFORTUNE

Profitez de la présence de Monsieur Jardin sur le terrain du Vieux presbytère !

Présent de 10h à 11h aux dates suivantes :

- 12 juin
- 17 juillet
- 14 août
- 11 septembre



Merci de respecter les directives sanitaires affichées !

DIS-MOI CE QUE TU AS DANS LA TÊTE !

Tu es âgé entre 6 et 17 ans et tu as des idées plein la tête, des intérêts qui fourmillent jusqu'au bout de tes doigts et des passions qui nourrissent ton cœur ? Eh bien tu pourrais avoir une place dans ce Journal lors de la prochaine édition ! Sois un chroniqueur en herbe et propose-nous un article sur un truc qui te passionne. Tous les sujets pertinents seront les bienvenus, et ce, sans discrimination ! Tu pourras être la personne de qui on prendra le temps de lire l'article.

C'est suite à la proposition de Cômiciens comme toi que la Municipalité a pris l'agréable opportunité de faire une place à tous ceux et celles qui ont une belle plume et qui désirent la partager à nous tous par l'intermédiaire de ce Journal ! N'hésite pas et propose-nous ton texte, tes idées, tes points de vue sur un sujet qui te parle et invite d'autres amis à faire de même. Voici l'adresse à utiliser pour faire parvenir ton texte : adj.adm@stcomelanaudiere.ca

Au plaisir de te lire !

COMITÉ HISTORIQUE

UN PEINTRE, UNE HISTOIRE : M. JIRI JANU

La municipalité de Saint-Côme a été le lieu de résidence d'un peintre membre de l'Académie internationale des Beaux-Arts du Québec pendant près de 60 ans : M. Jiri Janu. Né à Prague, en République tchèque en 1931, M. Janu est décédé le 8 avril 2019 au Québec. Durant ses quelque 6 décennies à Saint-Côme, il a, entre autres, apporté sa contribution à l'évolution et au développement du Comité historique de Saint-Côme pendant environ 5 ans. Il a notamment illustré plusieurs sujets dans le livre *Saint-Côme se raconte*, une production du Comité historique.

Arrivé au Canada en 1952, il en vient à s'installer au Québec et épouse Lucille Bourgeau de Gatineau en 1958. Puis, en 1959, il s'inscrit à l'école d'art du Musée des Beaux-Arts de Montréal où il étudie la peinture sous la direction artistique de Arthur Lismer du renommé *Groupe des sept* et a, entre autres comme professeur M. Guido Molinari. En 1964 et 1965, il suit des cours de dessin, de peinture et de gravure (avec Albert Dumouchel) à l'École des Beaux-Arts de Montréal. En 1966, il devient professeur en arts plastiques et obtient son brevet spécialisé quatre ans plus tard avec mention Distinction. Des tableaux de M. Janu font partie de

la collection du Musée d'art de Joliette et de collections privées au Canada, aux États-Unis, en République tchèque, en Allemagne et en Angleterre.

En 1961, avec son épouse et leurs trois enfants, lors d'une promenade à Saint-Côme, ils tombent en amour avec ce coin de pays et décident de s'y installer. La famille a habité dans la maison centenaire de M. Clément Gauthier que M. et Mme Janu ont restaurée et où se sont ajoutés trois autres enfants. C'est par cet attachement à Saint-Côme que, maintenant, **pour les gens de Saint-Côme, une occasion exceptionnelle** est offerte par la famille de vous procurer un ou des tableaux de M. Jiri Janu. En effet, tous les tableaux sont à **50% du prix indiqué** sur le site jirijanu.com. Vous n'avez qu'à sélectionner le tableau qui vous intéresse, cliquez et vous aurez le prix avant déduction et les caractéristiques du tableau. Pour information et pour achat, contactez jirijanuartist@gmail.com ou 438 887-5707.



CAMP DE JOUR MUNICIPAL

Les 35 places disponibles cette année pour le camp de jour municipal ont toutes été comblées. Nous tenons à remercier le comité de parents des années passées qui ont remis à la Municipalité de Saint-Côme les sommes amassées au cours des dernières années. Cette initiative a permis, avec la contribution financière de la Municipalité, d'obtenir un coût exceptionnel de 70 \$, par semaine au lieu de 127,50 \$ pour l'été 2021.

Si au cours de l'été des familles ont des besoins pour des services en camp de jour, nous vous invitons à communiquer avec Julie Filion, directrice générale du Camp Richelieu. Elle sera en mesure de vous proposer d'autres options qu'offre le Camp Richelieu.



Loisirs, culture & organismes

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE NOUVEAU !

Nous avons reçu des nouvelles coupes avec le logo de la Municipalité ! Elles sont en vente au coût de 6 \$ chacune au Bureau d'Accueil Touristique.

Les heures d'ouverture du Bureau d'Accueil pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2021 sont :

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30 (fermé entre 12h et 13h)
- Le jeudi et vendredi de 8h30 à 19h00
- Le samedi et dimanche de 8h00 à 15h00



TERRAIN DE PICKLEBALL

Les terrains de Pickleball sont maintenant prêts et gratuits pour la saison 2021. Vous pouvez vous procurer une clé (dépôt de 25 \$) au Vieux presbytère.

TERRAIN DE TENNIS

Vous pouvez vous procurer votre carte au coût de 15 \$ par personnes ou au coût de 25 \$ par famille (même adresse). Une preuve de résidence vous sera demandée. Le coût du dépôt de sécurité est de 25 \$.

Les passes sont disponibles au Vieux presbytère.



DES NOUVELLES DES AMIS DE MARIE

HEURES D'OUVERTURE ESTIVALES

Alors que l'été se pointe le bout du nez et qu'au moment d'écrire ces lignes aucun plan de déconfinement n'est connu, il convient de préciser que les heures d'ouverture du magasin communautaire demeureront toutefois les mêmes tout l'été, à savoir : les lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h, puis le samedi de 9h à 11h et de 13h à 16h. Aussi, les mesures sanitaires seront toujours appliquées dans le respect des directives de la Santé publique du Québec. À noter que pour les «boîtes à sept» disponibles le samedi, il y aura probablement interruption lors des vacances de la construction. Une note à cet effet sera affichée dans la porte du local lorsque nous en aurons la confirmation.



CUISINE COMMUNAUTAIRE

Le service de la cuisine communautaire se poursuit jusqu'à la fête de la Saint-Jean. Il ne reprendra qu'après la Fête du travail. Tous les bénéficiaires seront alors appelés afin de confirmer la reprise et pour donner les détails pertinents. Le

Conseil d'administration en profite pour remercier les bénévoles de ce service si apprécié.

BONHOMME À LUNETTES

Les prochaines dates où le Bonhomme à lunettes offrira ses services au local des Amis de Marie sont : le 10 juin, les 8 et 22 juillet. Les heures de présence de l'opticien sont de 9h30 à 11h30. Vous n'avez qu'à vous présenter au local (1250 rue Alphonse-Marion) avec votre ordonnance obtenue préalablement chez votre optométriste. Ensuite, le service sera suspendu pour les vacances d'été. Surveillez le tableau électronique en août pour la reprise de ce service. Enfin, c'est dans le prochain numéro du Journal En Bref que nous vous donnerons les dates précises entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} novembre.

BESOIN DE BÉNÉVOLES

Vous avez des heures de bénévolat à offrir ? Vous êtes étudiante/étudiant et voulez donner un coup de main aux Amis de Marie pendant vos vacances estivales ? Venez nous voir, nous avons besoin de vous ! Vous pouvez nous joindre au 450 883-2600 ou venez nous voir au 1250 rue Alphonse-Marion, au cœur du village, sur les heures d'ouverture. Tout le fonctionnement de l'organisme et ses services reposent uniquement sur une équipe de bénévoles dédiés et engagés. Joignez-vous à nous !

MERCI DE NOUS AIDER À AIDER !

NOS BONS COUPS!

SAINT-CÔME S'ENRACINE - 8 MAI

C'est sous un soleil printanier que la Municipalité de Saint-Côme a remis un peu plus de 1 600 arbres à ses résidents le 8 mai dernier dans le cadre de la journée Saint-Côme s'enracine !

À l'occasion de l'événement Mai, Mois de l'arbre et des forêts, l'Association Forestière de Lanaudière a produit un cahier spécial « Au cœur de nos forêts ». Ce cahier permet de faire connaître la forêt, ses modes d'aménagement, ses métiers, sa gestion durable, ses produits comestibles, ses produits innovants et plus encore ! Le cahier spécial est disponible au Vieux presbytère. Quantité limitée.



MARCHEURS DES BOIS - 29 MAI



Une activité à refaire... C'est le 29 mai dernier qu'a eu lieu la randonnée commentée sur les forestibles avec l'entreprise Marcheur des bois. Suite à une grande demande, nous pourrions répéter l'activité à l'automne prochain. Restez à l'affût, tous les détails se retrouveront dans la prochaine édition du Journal En Bref le 1^{er} septembre prochain.

Divers

CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge Canadienne est présentement en période de recrutement dans notre région. Vous cherchez une occasion de rendre service à votre collectivité, de faire de nouvelles rencontres ou de vivre de nouvelles expériences ? Joignez-vous aux bénévoles qui rendent notre action possible au Québec.

Contactez-nous au 1 844 540-5410.

Responsabilités du bénévole en intervention :

Il rencontre le futur bénéficiaire pour lui accorder, si nécessaire, la prestation de services en hébergement, en alimentation et en habillement.



GRANDE
JOIGNEZ-VOUS À NOTRE
CHAÎNE DE SOLIDARITÉ HUMAINE!

ÊTRE BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE CORRESPOND À :

- Un engagement à votre image
- Un engagement humain
- Une action concrète dans votre milieu

Faites partie du plus important organisme
d'aide humanitaire au monde

Informez-vous sur nos postes
d'intervenants en services
aux sinistrés, en collecte de
fonds et en organisation
d'événements spéciaux
www.partenairescroixrouge.ca
1 844 540-5410



L'alcool est-il un problème pour vous ?

Alcooliques Anonymes peut vous aider !

450 759-6000 | www.aa-quebec.org/region90

Divers



Votre caisse au bout du fil



450 886-3843 / 1 877 886-3843

Accessible 7 jours sur 7
Prenez rendez-vous, obtenez de l'information et effectuez vos transactions par téléphone avec l'aide de l'un de nos conseillers de 6 h à minuit, 7 jours sur 7.

Accès D Internet et mobile

- Soutien à l'utilisation des fonctions
- Inscription au service
- Gestion de la fonction virements entre personnes
- Gestion du dossier de factures

Opérations et transactions courantes

- Carte d'accès Desjardins (émission et remplacement)
- Forfaits
- Changement d'adresse
- Relevé de comptes
- Virements entre comptes
- Contrordre de paiement
- Demande de recherche

Cartes de crédit

- Demande de carte
- Transfert de compte
- Virement en cas de découvert
- Relevé de compte en ligne

Placements et financement

- Placements garantis
- Fonds communs de placement*
- Financement Accord D
- Financement automobile et biens durables

*Service disponible de 8h à 21h du lundi au vendredi

Les services AccèsD par téléphone, Internet et mobile vous offrent d'autres moyens d'avoir accès à vos finances en tout temps.

Commercial

GRILLE TARIFAIRE SECTION COMMERCIALE

Avant-dernière page et autres : Dernière page :

1/6 de page = 40 \$	1/6 de page = 50 \$
1/3 de page = 75 \$	1/3 de page = 100 \$
2/3 de page = 150 \$	2/3 de page = 200 \$
Page complète = 225 \$	Page complète = 300 \$

bref@stcomelanaudiere.ca

Tombée :

5 janvier
5 mars
5 mai
5 août
5 octobre

Sortie :

1^{er} février
1^{er} avril
1^{er} juin
1^{er} septembre
1^{er} novembre

Votre électricien de confiance dans Lanaudière !

Spécialiste en borne de recharge pour VE



TOTAL

ÉLECTRIQUE INC.

Appelez-nous au 450 541-4410 ou 514 266-0865

Nous offrons un service d'électricien dans les domaines résidentiel, commercial et industriel.

Que ce soit pour un projet de construction neuve ou de rénovation, l'expertise de Total Électricité saura répondre à vos besoins.



Soumission gratuite

info@totalelectricite.com

RBQ 5726-7098-01

Commercial

À VENDRE



299 000 \$

2011, route Louis-Cyr à Saint-Jean-de-Matha

No Centris : 13514732 Superbe et magnifique résidence. Très beau cottage avec excellent potentiel, à proximité du golf et glissades de Saint-Jean-de-Matha. Super opportunité. Excellent rapport qualité/prix. Grand terrain de 20 000 pc. On vous attend pour une visite !



79 000 \$

Rue du Domaine à Saint-Côme

No Centris : 21912675 Terrain de 3 127 m² situé à proximité de VAL SAINT-CÔME, SENTIER PÉDESTRES et POURVOIRIE, possibilité de construire super belle vue sur la montagne.



À VOTRE SERVICE POUR VENDRE OU ACHETER DEPUIS PLUS DE 10 ANS ! LUC CHEVETTE S'OCCUPE DE TOUT !

Pour un service courtois et professionnel, un seul nom : Luc Chevette

La prochaine propriété vendue pourrait bien être la vôtre !



Courtier immobilier Luc Chevette Inc.
Cell. 450 898-0809 | lchevette@remaxprestige.ca

AGENCE IMMOBILIÈRE
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.
10, Wilfrid-Ranger
Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8M7
Bureau : 450 759-3008 | Sans frais : 1 800 265-3008
Fax : 450 759-3643 | www.remax-quebec.com/prestige